

## POLITIQUE AGRICOLE 2014-2017 (3/3)

## Les principaux objectifs de l'OFAG

Jean-Rodolphe Stucki

**L'Office fédéral de l'agriculture défend une politique agricole visant à augmenter la production, à renforcer l'écologie et à améliorer le revenu agricole.**

Comme l'a précisé le directeur de l'OFAG Bernard Lehmann lors de la présentation du projet: «La réussite et la concrétisation de cette nouvelle orientation de la politique agricole dépendra en grande partie de la volonté des agricul-

teurs de participer aux nouveaux programmes proposés et à la faculté ou non de l'agriculture de pouvoir faire face aux enjeux essentiels qui l'attendent». A savoir:

- utiliser de manière optimale le potentiel de production;
- renforcer la protection du sol;
- augmenter l'efficacité des ressources;
- promouvoir la diversité des paysages et maintenir un paysage ouvert;
- réduire les frais de production tout en mettant en valeur la qualité;

- atténuer les effets de l'ouverture des marchés.

**Améliorer le revenu**

D'ici à 2017, la nouvelle politique agricole entend enrayer la baisse du revenu agricole à moins de 0,5% par année (2006-2008: -0,7%/an).

De plus, elle va déployer ses efforts en vue de réduire la perte de surface agricole à moins de 1000 ha par année (2006-2008: 1900 ha/an).

Au niveau des ressources naturelles et de l'écologie, un effort est prévu pour augmenter l'efficacité de l'azote et du phosphore et de réduire en-

core les émissions d'ammoniac. Le projet prévoit d'attacher plus d'importance aux régions de montagne et alpêtres en tâchant d'y préserver les surfaces agricoles par la réduction de 20% de l'enforestation.

**Promotion de la qualité**

La PA 2014-2017 va notamment renforcer la stratégie commune de l'agriculture et de ses partenaires sur la qualité des produits en soutenant des mesures collectives d'encouragement de l'innovation tout au long de la chaîne de création de valeur ajoutée. Pour cela, la Confédération veut se donner

la possibilité de déclarer obligatoires certaines marques officielles de qualité (bio, AOC-IGP, produits issus de l'alpage/de la région de montagne, etc.), voire d'en créer de nouvelles pour désigner des produits fabriqués de manière particulièrement durable.

**Organisation du marché**

Au niveau de l'économie laitière, le Conseil fédéral entend déclarer la force obligatoire pour les contrats types d'achat de lait et introduire un teneur minimale en matière grasse déterminante pour l'obtention du supplément pour le lait trans-

formé en fromage. En ce qui concerne les suppléments (lait transformé en fromage et lait de non-ensilage), leur montant ne sera pas inscrit dans la loi, mais apparaîtra à l'échelon de l'ordonnance.

**▼ Votre avis**

**Vous sentez-vous prêt et motivé à participer aux nouveaux programmes de la PA 2014-2017?**

**Vos réponses**

journal@agrihebdo.ch  
Fax 021 613 06 40

## L'autoapprovisionnement va encore diminuer

Avec la PA 2014-2017, le Conseil fédéral prétend jeter les bases d'une politique agricole permettant tout à la fois d'augmenter la production alimentaire, de développer les prestations écologiques et éthologiques, d'améliorer le revenu de l'agriculture et ce sans qu'il en coûte davantage à la Confédération. La conciliation de ces objectifs en partie contradictoires est illusoire.

Avec la politique agricole pratiquée ces dernières années, la production agricole suisse a perdu du terrain et ne permet plus de nourrir la population qu'un jour sur deux. Le taux d'autoapprovisionnement net de la Suisse est tombé en dessous de 55%, l'un des plus faibles au monde. La réforme des paiements directs

proposée par la PA 2014-2017 va malheureusement accentuer cette tendance.

Actuellement, un cinquième du total des paiements directs (530 millions) est consacré au financement de mesures écologiques et éthologiques. Avec le nouveau régime, cette part grimperait à plus de 30% (904 millions). L'agriculture va ainsi être poussée à fournir des prestations qui ne seront pas compatibles avec le maintien d'une production alimentaire suffisante, eu égard notamment à l'augmentation constante du nombre de bouches à nourrir dans notre pays.

La PA 2014-2017 introduit une contribution dite de transition, qui sera financée par un prélèvement de 480 millions

sur le budget actuellement réservé aux paiements directs généraux. Comme son nom l'indique, cette contribution a un caractère transitoire et elle disparaîtra après huit ans au plus tard. Sans lien à une prestation particulière, cette contribution est le sucre appelé à faire avaler à l'agriculture la pilule amère de cette réforme. Loin de consolider le système, elle va au contraire le fragiliser en mettant en péril une part substantielle du budget des paiements directs.

La réforme proposée par le Conseil fédéral ne prend enfin pas suffisamment en compte la situation du revenu agricole. En moyenne, la rémunération du travail des chefs d'exploitation est de 40% inférieure à celle des employés

qualifiés des autres secteurs de l'économie. Un tel écart n'est pas admissible et sa résorption devrait figurer parmi les objectifs prioritaires de la réforme. Il n'en est malheureusement rien. Au contraire, le nouveau système des paiements directs va, à rétribution égale, exiger de l'agriculture davantage de prestations et donc accroître la précarité de son revenu.

Prométerre va s'engager pour que, dans le cadre des débats parlementaires à venir, le projet du Conseil fédéral soit remanié de façon à tenir davantage compte de la mission nourricière de l'agriculture et tendre à une plus juste rétribution de ses prestations au profit de la collectivité.

PROMÉTERRE

## Grandes cultures en danger

Le Conseil fédéral n'a apporté que des modifications mineures au projet initial de la PA 2014-2017, mettant en péril les grandes cultures pour les années à venir. Les revendications de la Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) ont peu été entendues. Car si les grandes cultures bénéficient, par rapport au projet en consultation, de 150 fr. supplémentaires par hectare, ce sont bel et bien 480 fr./ha de moins qu'en 2011. Ce calcul ne tient pas compte des contributions de transition versées à l'exploitation, montant encore non calculable et non attribuable aux différentes cultures.

Pour les céréales fourragères, qui ne sont actuellement pas rentables, cette baisse sera couplée à un nouveau recul des surfaces, aucune prime spécifique n'étant prévue.

Pour les céréales panifiables, la situation n'est pas meilleure. A cette perte de 480 fr./ha vient s'ajouter une baisse de 3 fr./dt de la protection à la frontière, qui correspond à un coup de massue supplémentaire de l'ordre de 200 fr./ha.

Aucun salut du côté des oléagineux, protéagineux ou betteraves, qui verront également leurs soutiens baisser. La conséquence, que les contributions de transition n'atténueront que très partiellement, sera une dépendance



M. DARBELLAY

**La production céréalière est menacée selon la FSPC.**

accrue aux importations suite à la baisse de la production suisse. Alors, comment peut-on prétendre soutenir les grandes cultures en leur robotant les paiements directs et, pour les céréales panifiables, en diminuant la protection à la frontière, alors que les prestations en faveur de la collectivité publique restent identiques? Comment justifier une telle baisse de revenu? Il appartient maintenant au Parlement de redresser sérieusement la situation si on veut garantir une agriculture productive et compétente en Suisse et assurer ainsi un approvisionnement indigène significatif en produits des grandes cultures.

FSPC

## Les contributions UGBFG doivent rester

Le message sur la PA 2014-2017 adopté par le Conseil fédéral comporte plusieurs améliorations par rapport au dossier mis en consultation. Il faut saluer les mesures visant à assurer et à promouvoir la qualité et à réglementer les contrats d'achat de lait.

Toutefois, d'importantes revendications des milieux de l'agriculture n'ont pas été prises en compte, ou alors insuffisamment.

Le Parlement devra apporter encore des corrections substantielles au projet, notamment pour faire face à l'importance grandissante de l'approvisionnement des populations en produits alimentaires durables sur fond de crois-

sance démographique galopante, aux niveaux planétaire et national.

La Fédération des Producteurs Suisses de Lait ne peut pas approuver en l'état cette version de la PA 2014-2017. Elle souhaite que les Chambres fédérales apportent les corrections suivantes.

1. Les restrictions imposées par la législation en vigueur pour l'octroi de la force obligatoire par le Conseil fédéral doivent être levées et les prescriptions régissant les contrats d'achat de lait formulées de manière encore plus concrète et plus contraignante.
2. Les contributions à la sécurité de l'approvisionnement

doivent être liées aux prestations fournies en matière de sécurité alimentaire. Le montant des contributions à la surface herbagère doit être fixé à cet effet en fonction de la charge en bétail consommant des fourrages grossiers, moyennant une limite d'octroi raisonnable, orientée sur la durabilité.

3. Les contributions de transition doivent être encore réduites davantage en faveur des contributions à la sécurité de l'approvisionnement.

Il faut souligner comme un point positif l'intention du Conseil fédéral de maintenir à 15 centimes le supplément pour le lait transformé en fro-

mage au titre de pilier majeur de l'économie laitière suisse et de prévoir les fonds nécessaires dans l'enveloppe financière.

La PA 2014-2017 doit mieux prendre en compte l'approvisionnement en denrées alimentaires, un enjeu qui est en train de gagner fortement en importance. Elle doit apporter aussi des améliorations pour les familles paysannes.

Par ailleurs, il faudrait davantage de fonds publics pour rémunérer les prestations supplémentaires que sont la protection de l'environnement et des paysages, génératrice de charges supplémentaires et de manque à gagner.

FPSL

## Soutien aux surfaces biologiques insuffisant

Bio Suisse salue le changement de système prévu dans la PA 2014-2017, puisque les paiements directs seront davantage basés sur les prestations. Avec la légère augmentation des paiements directs pour les grandes cultures et les cultures spéciales biologiques ainsi que l'introduction de contributions pour la production de lait et de viande basée sur les herbages, le Conseil fédéral fait deux petits pas en direction d'une production agricole durable.

Les mesures prises par Bio Suisse et le secteur bio pour

améliorer l'autoapprovisionnement du pays en céréales bio, pour diminuer les quantités d'aliments concentrés dans la production de lait et de viande et pour renforcer la production suisse de fruits bio reçoivent ainsi un précieux coup de pouce.

Le Conseil fédéral veut néanmoins continuer de répartir près des deux tiers des paiements directs selon le principe de l'arrosoir: d'après le message, les «objectifs environnementaux pour l'agriculture» définis par la Confédération seront encore loin d'être

atteints en 2017. Pour démontrer une véritable détermination dans ce domaine, le Parlement devra suivre de manière plus cohérente la voie vers une agriculture durable et favoriser plus fortement des domaines clairement liés aux prestations comme les systèmes de production, l'utilisation durable des ressources, le bien-être animal, la biodiversité et la qualité du paysage.

Bio Suisse continue d'exiger un doublement des contributions pour les surfaces bio ainsi qu'un plan d'action pour l'agriculture biologique qui

améliore de manière décisive les conditions cadres pour une production agricole suisse durable.

Les producteurs bio ont besoin d'instruments leur permettant à la fois de produire ce que le marché demande et d'améliorer leur valeur ajoutée. Il est par exemple nécessaire de renforcer la recherche et la vulgarisation pour la production d'huile de colza biologique suisse ou pour la sélection de races de volailles mieux adaptées aux systèmes agricoles durables.

BIO SUISSE

## Mise en péril de 40 000 emplois

Dans son message sur la PA 2014-2017 adressé au Parlement, le Conseil fédéral souhaite défendre la souveraineté alimentaire pour notre population en ne mettant pas en danger les capacités de production et de transformation en Suisse. Ces objectifs ambitieux paraissent cependant quelque peu irréalistes au vu des mesures proposées!

swiss granum ne peut pas accepter les nombreuses diminutions du soutien aux cultures de céréales, oléagineux et protéagineux. La réduction prévisible des surfaces de production aura pour conséquence directe une augmentation des importations de matières premières et de la dépendance vis-à-vis de l'étranger.

Pour rappel, la surface de céréales a déjà diminué de plus de 30 000 ha durant les dix dernières années. De plus, une diminution des matières

premières provenant de notre pays mettra également en péril les entreprises de transformation du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> échelon qui misent sur la qualité de leurs produits pour les positionner face aux produits importés.

swiss granum constate également que la diminution du soutien public touche aussi le domaine de la recherche, avec une diminution des ressources humaines et des moyens financiers mis à disposition des Agroscope pour une recherche en sélection variétale par exemple.

En conclusion, swiss granum soutient une agriculture productive et une transformation performante offrant ensemble des produits de haute qualité au consommateur suisse. Dans ce sens, elle demande au Parlement de faire les corrections nécessaires afin de maintenir les emplois au sein de la filière.

SWISS GRANUM